

18 AVRIL 2014

JOURNEE D'ÉCHANGES ET DE REFLEXIONS :

« PREVENTION ET GESTION DES DECHETS : UN
DEFI D'AVENIR »

**** TABLE RONDE ****



Les invités de la table ronde

Traitement des déchets et cycle de vie du produit : doit-on choisir entre quantité et qualité ? Quelles réponses innovantes la coopération entre acteurs peut-elle apporter ?

Tout en dégustant un repas préparé par l'association « Cantine nomade », nous avons pu apprécier des représentations artistiques telles que l'exposition d'une robe en plastique recyclée par Géraldine Fohr et ainsi qu'une performance de création plastique mis en volume par Stéphane Carbonne et Antonio Rodriguez Yuste. La journée de réflexions et d'échanges sur la gestion et la prévention des déchets s'est poursuivie avec la restitution des ateliers (*Voir 18.04.14_Fiche_Ateliers*) de la matinée, suivie d'une table ronde alimentée par les débats du matin et les échanges avec la salle.

Les invités de la table ronde :

-Elodie Chabert : *Coordinatrice de projets, l'Heureux-cyclage*

-Thomas Fraineux : *Responsable développement et marketing Provence TLC*

-Alexia Hebraud : *Responsable du programme gestion des déchets, GERES France*

-Thomas Huriez : *Gérant de 1083-Borne in France et Tricolore*

-François-Michel Lambert : *Président de l'Institut d'Economie Circulaire, Député EELV 10^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône et Vice-président de la commission du développement durable à l'assemblée nationale*

-François Sandoz : *Chargé de mission PTCE déchets St-Rémy-de-Provence*

La Question du statut des déchets :

La première thématique abordée lors de la table ronde a été le statut du déchet. Elodie Chabert a pris la parole en premier et a introduit la thématique sous forme interrogative : qu'est-ce qu'un déchet, qu'est ce qui ne l'est pas ? Elle a illustré la question avec l'exemple du vélo qui arrive en déchèterie, pour son association c'est un don et non un déchet. Il faudrait que les gens sachent où déposer « leurs déchets » mais aussi changer l'idée qu'on a des déchets, se dire qu'ils peuvent être réutilisés. La coordinatrice de l'Heureux-cyclage a insisté sur l'importance des partenariats avec les institutions.

François-Michel Lambert, quant à lui, a affirmé que la notion de déchet protège le citoyen mais ne devrait pas exister ; tant qu'un déchet est réutilisable, c'est une ressource. Ceci dit, les réglementations autour des déchets sont tellement strictes que nous pouvons alors nous poser la question si elles sont des « leviers ou des freins » ; par exemple : la revalorisation des déchets en déchèterie, les règles sanitaires pour le transport

des déchets, ou encore la réglementation spécifique pour le compostage. Cette question a été abordée dans l'atelier 2 avec l'idée que la législation pouvait freiner l'innovation dans la gestion des déchets. Cela a été confirmé par un des participants, bénévole au sein de l'association Aremacs, qui expliquait la difficulté à réutiliser les ordures ménagères à cause des risques sanitaires. Alexia Hebraud a précisé que c'est le producteur de déchet lui-même qui peut réutiliser le compost. Ce sont des ressources qui doivent être utilisées. **« Au plus tôt on récupère aux mieux c'est ! »** complète François Michel Lambert. Un participant, architecte paysagiste, donne l'exemple de l'interdiction de récupérer la terre et les déchets verts dans les cimetières alors même qu'ils sont directement valorisables.

Elodie Chabert pose la question de la hiérarchisation dans le traitement des déchets, en s'interrogeant sur ce qu'il faut faire en amont pour éviter qu'un objet devienne un déchet ? Sept vélos sur dix peuvent être réparés et remis en circulation. Selon elle, **« il n'y a pas une quantité de déchets mais plutôt une quantité d'objets »**.

Thomas Fraineux, quant à lui, mentionne la réglementation. En effet, la matière textile devient un déchet dès lors qu'on la donne. Il précise qu'il n'y a pas beaucoup de filière pour recycler le textile. Mais il y a beaucoup de projets qui se développent pour trouver des solutions.

François Sandoz précise qu'il n'y a pas que la quantité de déchets qui est importante mais aussi la qualité. Pourquoi sommes-nous obligés de jeter ? C'est aussi lié à la qualité, il faut donc **« réinterroger les modes de production »**.

Pierre, modérateur de la table ronde, amène la question de la propriété, à qui appartient le déchet ? Question très intéressante car rarement abordée selon François-Michel Lambert, et à laquelle nous avons que trop peu de réponses aujourd'hui. On sait par contre que **« quand il y a abandon, il y a don. »** (Thomas Huriez).

La question de la valeur du déchet :

Thomas Huriez a parlé de son association où le prix d'un jean s'élève à de 89€. Ce tarif s'explique par le mode de fabrication : les salariés sont correctement payés), le vêtement est de bonne qualité, il n'y a pas de délocalisation. La transparence quant au choix de fabrication est mise en avant. Les jeans et les pulls de « Modetic » sont composés de la même matière, qui est facilement réemployée. Un problème se pose par contre pour les chaussures. Si elles sont trop solides, il est difficile de démonter tous les matériaux qui sont différents les uns des autres, et complique la réutilisation de ses composantes.



Les participants

La question de la consigne est abordée par une participante de la salle. Pourquoi recycler des bouteilles de verre cassées alors qu'on pourrait simplement réutiliser ces mêmes bouteilles ?

François-Michel Lambert affirme qu'on assiste à un retour aux consignes concernant le verre et qu'est aussi évoqué un principe de consigne pour les meubles des étudiants quand ils quittent leur logement avant les vacances scolaires. Le système de consigne a été retiré en France par mesure d'hygiène, les outils de nettoyages n'étaient pas assez perfectionnés pour garantir la propreté des bouteilles en verre. L'économie du réemploi étant souvent liée à « la crise », on a donc plus tendance à **« faire avec ce qu'on a sous la main »** (F.M. Lambert). Cet échange fait référence au retour des pratiques ancestrales, qui a été souligné lors d'un débat dans le déroulement de l'atelier 1.

Quant à la question de l'économie de fonctionnalité, elle n'a pas été oubliée et un participant n'a pas hésité à demander s'il n'était pas plus opportun de gérer des « Vélib », partagés et utilisés au besoin, plutôt que de fabriquer des vélos pour les vendre à des particuliers qui ne les utiliseraient que de temps en temps.

La coopération entre les acteurs :

François Sandoz précise que **« la coopération n'est pas naturelle »**, qu'il y a une nécessité à sensibiliser les acteurs. Le soutien des collectivités peut faire émerger de nouveaux projets et permet de renforcer les projets déjà mis en place. Thomas Huriez va dans le même sens, les politiques publiques devraient davantage accompagner les projets. On attend aussi qu'elles montrent le chemin à l'ensemble des citoyens.

Le directeur du GERES France présent dans la salle insiste également sur la dimension culturelle de la gestion des déchets qui nécessite un accompagnement pour un changement des

mentalités. C'est bien plus simple d'acheter une grosse machine très cher qui trie tous les déchets même si c'est moins efficace, que de faire un travail sur le fond, plus long, plus couteux en terme de moyens humains mais qui au final sera bien plus bénéfique. Il faut aussi de la forme pour impliquer les individus et cette forme peut être simplement la convivialité, le lien social et l'amélioration des conditions de vie. Cela est confirmé par Alexia Hebraud qui donne l'exemple du compost à l'échelle d'un village à Meyreuil (13) et qui affirme que la réussite est aussi due à l'implication des collectivités dans les projets de compostages de proximité. Le rôle des collectivités pour faciliter la coopération est primordial.

L'association « Olléo-déclic » donne aussi l'exemple de son projet où le soutien des politiques est important. Les usagers doivent être impliqués localement. Lors du déroulement de l'atelier 3, certaines idées allaient dans ce sens, en soulignant que la gestion des *déchets* **« ne doit pas être livrée à la main invisible du citoyen »**. François-Michel Lambert conclut en disant que **« l'homme est une ressource comme les autres. Il faut respecter les ressources pour se respecter soi-même »**.

Dans le processus du cycle de vie du déchet, il faut coopérer pour penser au mieux la valorisation et l'innovation. Il est important de prendre en compte l'avis des différents acteurs afin de gérer les déchets. Prévenir et gérer les déchets, c'est répondre aux besoins géoéconomiques, stratégiques et sociaux, que nous avons tendance à oublier.

Mots clés : évitement des déchets, réemploi, déchets ultime, cycle de vie du produit